

ENERGIE VERTE : Projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Mareilles

La Société MANA ML, sollicite l'autorisation d'implanter une centrale photovoltaïque (couplée à une exploitation d'élevage bovin) sur un site occupé par des terrains agricoles de 61 ha à Mareilles/52. Les panneaux solaires occuperont une surface de 22 ha. Cette centrale permettra la production d'environ 56 GWh/an. La durée minimale d'exploitation prévue est de 35 ans. Ce projet agrivoltaïque vise à concilier l'activité d'élevage bovin et celle de production d'énergie renouvelable. Les terrains appartiennent à l'EARL [DES ROCHES](#) / T : 03.25.31.66.79 de polyculture-élevage qui est engagée dans la production d'Emmental Grand Cru Label Rouge (IGP). Le projet poursuit un triple objectif : sécuriser le revenu d'une exploitation agricole en augmentant et sécurisant son autonomie fourragère ; produire a minima 50 MW à un tarif abordable et sans aide de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) grâce à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur un espace agricole ; expérimenter le pâturage par des bovins sous et entre des panneaux photovoltaïques dont le schéma d'implantation est adapté à ce type de cheptel.